d'une contenance de 2.301 mètres 97, sise à Pérenchies, au lieu dit « le Village », pour construction d'une école de filles et école maternelle. Le commissaire-enquêteur, M. Fl. Bonduel, conseiller général, se rendra à la Mairie, le jeudi, 17 mars, de quatre à cinq heures du soir, pour procéder à cette enquête.

COMINES

AU PATRONAGE SAINT-JOSEPH. — Une conférence sera donnée, demain, dimanche, à cinq heures de l'après-midi, aux jeunes gens de ce patronage, par M. Barbry, de Lille, membre du Comité de la Fédération de la Jeunesse catholique.

PERENCHIES

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira, lundi prochain, à six heures du soir. L'ordre du jour comporte: Exemptions de taxe militaire; entretien des chemins ruraux; restauration du chemin n° 14.

LILLE

LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE dans sa séance de mercredi, a statué sur les affaires suivantes concernant notre circonscription:

Institut Pasteur. Bourse vacante, accordée à M. Félix Constant, de Roubaix, pharmacien de 1re classe, licencié ès-sciences. — Une subvention de 250 francs est accordée à la commune de Wervicq-Sud pour sa compagnie de pompiers.

L'INCIDENT DE LA PRISON DE LILLE. — Vendredi après-midi, M. et Mme Legrain, gardien et gardienne chefs à la maison d'arrêt, ont reçu officiellement notification par lettre de M. Sourriaux, directeur de la circonscription pénitentiaire du Nord, d'un arrêté du ministère de l'Intérieur les révoquant de leurs fonctions et nommant définitivement à leur place, M. et Mme Lavot, gardien et gardienne à la maison d'arrêt de Douai. L'incident de la prison de Lille a ainsi reçu une sanction officielle. M. Legrain avait treize ans et demi de services dans les prisons.

UN EMPLOYÉ INFIDÈLE. — Depuis le 26 février dernier, M. Delpy, directeur de l'Agence des Voyages pratiques, 35, rue Faidherbe, agence dont le siège principal est à Paris, avait à son service, en qualité d'employé, un jeune homme de 17 ans, Edmond Dupriez, demeurant rue de la Madeleine, 10.

A diverses reprises, M. Delpy envoya le jeune Dupriez porter à la poste des lettres chargées renfermant 1,000, 2.000 francs et quelquefois plus.

Le 1er mars, il le chargeait de déposer à la poste un chargement de 1.600 francs.

Depuis lors, Dupriez n'a pas reparu et ce n'est que vendredi que M. Lecomte, commissaire de police du 3e arrondissement, a reçu une plainte et qui fait faire des recherches très actives.

L'UNION CHORALE DES ORPHÉONISTES LILLOIS A BORDEAUX. — L'*Union chorale des Orphéonistes Lillois* vient de voter, par une majorité de 81 voix, sa participation au grand concours international de Bordeaux, en division d'excellence et en division d'honneur, contre les plus fortes sociétés françaises et étrangères.

LA TENTATIVE DE MEURTRE DE MOULINS-LILLE. — M. Parent de Sainte-Marie, commissaire de police de Moulins-Lille, a interrogé, vendredi matin, sur l'emploi de son temps dans la soirée du 4er mars, le nommé Charles Lemesre, qui est accusé de tentative de meurtre contre sa femme, Isabelle Bishop. Ch. Lemesre, tout en continuant de nier, n'a pu fournir d'alibi.

LE CAMBRIOLAGE DU MARAIS DE LOMME. — M. Davaine, juge d'instruction, s'est rendu vendredi matin à l'hôpital de la Charité, où il a interrogé le nommé Debeufle, cet individu qui se cassa la jambe lors du cambriolage de la distillerie Rossignol. Debeufle, quoique pris sur le fait, cherche à nier. En tout cas, il dit ne rien savoir et ignorer avec qui il se trouvait et pour le compte de qui il opérait.

THUMERIES

LA SCÈNE DE BRIGANDAGE. — Nous avons relaté, hier, une tentative de vol à main armée commise à Thumeries. M. Coupillaud, juge d'instruction, a interrogé vendredi l'individu arrêté, Henri Carpentier. Cet individu, originaire de Douai, a passé des aveux. On croit être en présence d'un des membres de la bande qui met depuis quelque temps la région de Lille en coupe réglée.

WAMBRECHIES

UNE SCÈNE DE CABARET. — Hier soir, vers cinq heures, trois individus sont entrés à l'estaminet de la Vigne, hameau du même nom, et s'y sont disputés violemment et battus. Le cabaretier et la cabaretière ayant voulu les ramener au calme, ces individus ont retiré les volets et ont brisé vitres et châssis, bouteilles, verres, etc.

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Lille aux perturbateurs qui sont: Jean Mulier, cabaretier; Henri Vandamme, journalier, tous deux repris de justice, et Georges Lammeleyn, cordonnier, qui a reçu de nombreux coups.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL

BRIOCHE-CORNILLE (Successeur),
23, r. de Lannoy, et 10, r. Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils, tentures p' chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons p' transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits p' le cimetière. Couronnes. Fournisseur des cercueils pour le Bureau de Bienfaisance. — Téléphone 743. 16472

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille VIENNE-STIEN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-François-Joseph VIENNE, époux de Dame Marie STIEN, décédé à Tourcoing, le 3 mars 1904, dans sa 86e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles des Morts qui seront chantées le samedi 5 mars, à six heures, aux Convoi et Service de 2e classe, qui auront lieu le lundi 7 dudit mois, à neuf heures, en l'église Notre-Dame de Lourdes, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Gand, 629, à huit heures trois quarts.

Les amis et connaissances de la famille RAULIN-LE JARDIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Marcel-Antoine-Eugène RAULIN, décédé à Tourcoing, le 3 mars 1904, à l'âge de cinq ans et huit mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange qui auront lieu le samedi 5 courant, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, 34, rue de l'Espierre, à deux heures trois quarts.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléph. 627. (Fondée en 1870). 3956

COMMUNICATIONS

Roubaix. — *Fanfare des Trompettes Les Enfants du Nord.* — Samedi, répétition obligatoire pour la sortie avec l'*Avant-Garde*, dimanche, 6 mars, à 2 heures et demie.

— *Cercle Artistique de Roubaix.* — Répétition générale, dimanche à 9 heures trois quarts du matin, en vue du concert du 27 prochain. A l'issue de la répétition, réunion générale pour la remise des diplômes et albums, aux membres ayant pris part à la Cavalcade du 31 mai.

— *Philharmonique du Jean-Ghislain.* — Répétition aujourd'hui samedi.

— *Cercle Alexandre Dumas* (Chorale). — Ce soir, samedi, réunion générale à huit heures et demie, Café Eugène Willem-Gervois, rue de Sébastopol, 57.

— *La Cigale* (Chorale). — La société, dans la séance du samedi 27 février, a nommé M. Louis Lacroix comme archiviste. — Aujourd'hui samedi, à huit heures et demie, répétition générale des chœurs pour le festival.

— *Cœcilia Roubaisienne.* — Aujourd'hui samedi, 5 courant, à neuf heures, répétition générale; à dix heures, remise, par le président, des diplômes aux sociétaires qui ont participé aux fêtes organisées pour le nouvel hôpital.

— *Jeunesse de l'Ancien Temps.* — Répétition générale aujourd'hui samedi, 5 courant, à huit heures et demie du soir. Distribution des diplômes et des albums-souvenir de la cavalcade.

— *L'Ancienne* (Fanfare de trompettes). — Répétition générale aujourd'hui samedi, à neuf heures, chez M. Gheysen, rue de l'Ecaille. Distribution des diplômes de la cavalcade du 31 mai.

Wattrelos. — *Jeunesse Catholique.* — Les sociétaires qui désirent distribuer des cartes pour la séance de la Mi-Carême sont priés de se rendre au Cercle dimanche prochain, après la Grand'Messe.

Wasquehal. — Lundi matin, auront lieu les funérailles d'un conscrit de la classe 1903, Alphonse Demalaine, décédé, jeudi matin, à l'âge de 20 ans. A ce propos, on nous prie d'insérer l'avis ci-après: « Les conscrits de la classe 1903 sont instamment priés de se rendre le lundi 7 mars, à huit heures précises du matin, à l'estaminet Vanhoudthysse, pour assister ensuite en corps aux funérailles de leur camarade Demalaine. »

CHEMIN DE FER DU NORD. — *Mutations.* — M. Hanet-Cléry, inspecteur de l'exploitation à Cambrai, est nommé en la même qualité à St-Pol, en remplacement de M. Dujardin, démissionnaire. M. Dujardin prend la direction des usines à gaz de St-Amand, Lens et Carvin.

M. Cuny, inspecteur de l'exploitation à Arras, est nommé à la résidence de Cambrai.

MAISON FONDÉE EN 1841

COFFRES-FORTS ROTRU

à nouvelles Cloisons métalliques armées, imperforables et incombustibles, BREVETÉ S.G.D.G.

SÉCURITÉ ABSOLUE

121 Rue Neuve, 17, ROUBAIX. — TÉLÉPHONE 4476

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction).

Le service téléphonique

Tourcoing, 3 mars 1904.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Le *Journal de Roubaix* du mercredi 1er mars a reproduit les plaintes d'un groupe de négociants au sujet du service téléphonique de Tourcoing.

Le groupe a raison: le service ne fonctionne pas comme il faut.

Les plaignants demandent à l'autorité compétente d'intervenir. Elle est intervenue maintes fois déjà et elle interviendra sans doute encore avec le même dévouement... et le même insuccès.

Car elle s'adresse à une autorité compétente aussi, beaucoup plus autorisée et beaucoup plus compétente qu'elle; et, à vrai dire, la seule autorité et la seule compétence qui existe en France pour le commun des mortels: l'*Administration*.

Et l'Administration, qui sait comment il faut porter aux autorités compétentes, l'accueillera avec son plus gracieux sourire. Elle conviendra que le service laisse à désirer; elle insinuera qu'il va plus mal ailleurs, et elle ajoutera pour conclure que le fonctionnement du service dont on se plaint étant le résultat de mesures étudiées et prises par l'Administration supérieure, il est impossible d'y rien changer.

Retranchée derrière cette *puissante*, qu'elle prend soin d'ailleurs d'entourer d'un vaste fossé rempli d'eau bénite de cour, l'Administration est inexpugnable et invincible; et les malheureux abonnés n'ont qu'une chose à faire: se rogner à leur sort en pensant que la vie est courte et qu'il arrivera un jour où ils n'auront plus besoin du téléphone.

A moins qu'ils ne préfèrent prendre un parti héroïque: celui d'appuyer l'intervention de l'autorité compétente en bataillons serrés.

Ils le peuvent, et j'admire qu'ils ne l'aient pas encore fait. La loi de 1901 leur en offre le moyen. Elle permet à toute sorte de gens de s'associer pour toute sorte de choses, du moment qu'ils ne sont pas congréganistes et qu'il ne leur prend pas la fantaisie d'enseigner en cette quarte. Or, fort heureusement, les honorables pré-et post-opinants, qui veulent au salut de nos institutions n'ont pas assumé les abonnés au téléphone à de vulgaires Jésuites. Qu'ils en profitent, qu'ils s'associent pour la défense de leurs intérêts téléphoniques, auxquels, en définitive, leurs intérêts commerciaux sont étroitement liés; qu'ils poursuivent les considérations du service, qu'ils fassent entendre leurs plaintes légitimes, non plus en isolés et en timides suppliants, mais dans un concert unanime, par une action méthodique et constante, en gens d'affaires bien résolus à demander et à obtenir d'un service public ce qu'il doit au public.

Si vous croyez l'idée bonne à être soumise à vos lecteurs, veuillez, Monsieur le Directeur, lui donner l'hospitalité dans vos colonnes et agréez, avec mes remerciements, mes salutations distinguées.

Un abonné.

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT, SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

E. R. 93. — 1° Plusieurs demandes ont été faites, mais il n'y a pas eu de décision prise; 2° De même pour l'emplacement.

Un vieux marcheur. — 1° Nous ne pouvons vous donner ici ce renseignement d'une nature commerciale; 2° Le record des 1.000 mètres de la marche pour professionnels est détenu par E. Janvier, en 4 minutes 40 secondes; 3° Nous n'avons pas connaissance de cette interdiction; 4° Roubaix, Hem, Forest, pavé d'Acq, Lesquin, Vendeville, Templemars, Seclin, Phalempin.

CONCERTS & SPECTACLES

GRAND-THÉATRE-HIPPODROME DE ROUBAIX. — *Hérodiade.* — Jeudi prochain sera donnée, au Grand-Théâtre de Roubaix, *Hérodiade*, de Massenet.

THÉATRE DE ROUBAIX. — *Les Cloches de Corneville*, ont clôturé, jeudi soir, la série des représentations lyriques au Théâtre de Roubaix. L'opérette de Planquette donnée au bénéfice de M. et Mme George-Mendès avait attiré un public assez nombreux. L'interprétation a été satisfaisante. Mme George-Mendès (Serpolette) a été favorablement accueillie et des fleurs et cadeaux lui ont été offertes. Serpolette était vaillamment secondée par Mlle Berta, qui chante avec une grâce accomplie le rôle de Germaine. Comme toujours, M. Couvreur a fait une heureuse composition du vieux père Gaspard. Le marquis et Grenicheux étaient tenus par MM. Favre et Delafosse, deux artistes consciencieux.

Un lever de rideau *Avocate*, a été gentiment interprété par Mmes Marthès, Gaillard, etc.

ROUBAIX. — *L'Association Saint-Louis des Anciens Elèves des Frères*, (section Sainte-Elisabeth), donnera, dimanche prochain, 6 mars, à six heures, à la Maison des Œuvres, 84, Grande-Rue, une grande soirée récréative du programme: *La Jacquerie*, drame en trois actes et *Le Docteur Mab-Houdl*, comédie en un acte.

TOURCOING. — *La Chambre Syndicale des Ouvriers Mécaniciens* donnera dimanche prochain 6 mars, à quatre heures, un concert au bénéfice de sa caisse de secours. En voici le programme:

PREMIÈRE PARTIE. — 1° Orchestre; 2° *Torquemada*, air pour baryton, M. C. D'Henri; 3° Air varié pour clarinette, M. L. Delvoye; 4° *Veux-tu*, air pour basse, M. G. Ponte; 5° Grand air pour baryton, M. Vanastot; 6° *Le Ciel*, air pour ténor, M. L. Guilbert; 7° Scène comique, par M. H. Fourmentin.

DEUXIÈME PARTIE. — 1° Orchestre; 2° *Sérénade à Ninon*, air pour baryton, M. G. Rousel; 3° *Les Roses*, Mlle J. Créton; 4° *La Berceuse de Jocelyn*, air pour ténor, M. L. Guilbert; 5° *Jean de Nivelle*, air pour baryton, M. C. D'Henri; 6° Scène comique, par M. H. Fourmentin; 7° Saynète-bouffe par MM. P. Dervaux et D. France.

Le piano sera tenu par Mlle Mathon. — L'entrée sera gratuite sur la présentation de deux billets de tombola. — Le tirage se fera à l'issue du concert.

GRANDE BRASSERIE DE L'INDUSTRIE,
9, rue Esquermoise, LILLE. — Orchestre de Dames. — Cinématographe. — Douze billards Brunswick. — Apéritif-concert, de 5 à 7 h. — Buffet froid. — Tél. 47351-1

HIPPODROME DE ROUBAIX
Bur. à 7 h. 1/2 — *Dimanche 6 mars.* — Rid. à 8 heures
L'ENFANT DU MIRACLE, *comédie en trois actes*
LA FAMILLE DU BROSSEUR, *vaudeville en 3 actes*
Prix des places ordinaire. 50002

THEATRE DE ROUBAIX Direction: L. COUVREUR
DEMI-PRIX A TOUTES LES PLACES
Bureaux à 6 h. — *Dimanche 6 Mars* — Rideau à 6 h. 1/2
DEMI-PRIX A TOUTES LES PLACES
UNE CAUSE CELEBRE, *Grand Drame en 6 actes.*
LE PARADIS, *Comédie en 3 actes.* 50945

THÉATRE MUNICIPAL DE TOURCOING Salle Leverrier
Direction: A. BOURDETTE
Bur. à 2 h. 1/2 — Dimanche 6 mars 1904 — Rid. à 3 h.
Matinée donnée par la troupe du Grand-Théâtre de Lille. — *LA FILLE DE MADAME ANGOT*, opérette en trois actes, paroles de M. Silbaudin, musique de M. Ch. Lecocq. — Prix des places: Fauteuils 3 fr.; parquets 2 fr. et galeries 1 fr. 50960d

THEATRE DE TOURNAI. — Directeur: M. E. DEO. — *Dimanche, 6 mars.* — Bureau à 3 h. 30; rideau à 4 heures. — Abonnement suspendu. — 1° *Le Contrôleur des Wagons-Lits*, comédie en trois actes; 2° *Mignon*, opéra-comique en trois actes et quatre tableaux; 3° *Surcouf*, opéra-comique en trois actes et un prologue.

— *Lundi, 7 mars.* — Bureau à 5 h. 30; rideau à 6 heures. — Au bénéfice des chœurs. — 1° *La Robe Rouge*, comédie en quatre actes, avec le concours de Mme Bollya-Peysseyre; 2° *Les Bavards*, opéra-bouffe en deux actes; 3° *Les Petites Brebis*, opérette en deux actes.

AVIS

Brasserie Coopérative de Tourcoing « **Le Virolois** »

Les actionnaires de la Brasserie du Virolois en leur réunion générale extraordinaire du 25 février dernier ayant décidé la division des actions en **Coupures.**

Moyennant un versement de 125 francs (l'une) on peut en obtenir et devenir immédiatement actionnaire de la Société.

« Adresser demande au plus tôt aux bureaux de la Brasserie rue du Virolois, à Tourcoing. »

L'Administration.

P.-S. — Il est rappelé aux actionnaires que les dividendes de l'exercice 1903 seront payés sur présentation des titres à partir du 15 mars prochain. 50784

NORD

UN SANATORIUM A MONTIGNY-EN-OSTREVENT. — Le château de Montigny, ancienne propriété de M. Lombrecht, avec ses dépendances, dont douze hectares de bois, vient d'être acheté par M. le docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur, de Lille, en vue de l'établissement d'un sanatorium antituberculeux.

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS. — Voici comment se sont répartis, dans la séance de jeudi, les votes des députés du Nord, dans le scrutin sur le renvoi à vendredi de la suite de la discussion du projet de loi concernant la suppression de l'enseignement congréganiste:

Ont voté *pour*: MM. Bersez, Debeve, Debièvre, Defontaine, Delory, Dron, Evrard, Elbez, Lepez, Pasqual, Selle. — Ont voté *contre*: MM. Ponte, Cochin, Dansette, Delaune, Grousseau, Guillain, l'abbé Lemire, de Montalembert, Eug. Motte, Plichon. — S'est abstenu: M. Lozé. — MM. Barrois et Cardon étaient absents par congé. — La Chambre a adopté par 326 voix contre 221.

PAS-DE-CALAIS

SINGULIERS PROCÉDÉS DE PERQUISITIONS A BERLES-AU-BOIS. — Il y a quelques jours, une douzaine de fonctionnaires des contributions, se disant accompagnés d'un commissaire de police, arrivaient à Berles-au-Bois, et se rendaient au domicile d'un nommé Coquel, cabaretier et épicier.

Sans même se donner la peine de décliner leurs noms et qualité et ne rencontrant qu'une jeune fille, quelques-uns d'entre eux commencèrent à envahir la maison, grimpèrent au grenier, descendirent à la cave, bouleversèrent le magasin d'épicerie et retournèrent toute la maison pendant que d'autres exploraient les dépendances de la maison.

Furieux de n'avoir rien trouvé, — ils cherchaient du tabac de contrebande, — ils s'attaquèrent aux gens de la maison, terrassant un vieillard de 70 ans et arrêtant une femme qu'ils forcèrent à les suivre. Mais de nombreux habitants accoururent et consolèrent les employés qui durent relâcher leur prisonnière. On leur fit alors une conduite de Grenoble. Une enquête est ouverte par le Parquet d'Arras.

UNE INCONVENANTE CÉRÉMONIE FUNÈBRE A ANGRES-LIÉVIN. — Jeudi, à six heures du matin, ont eu lieu, à Angres-Liévin, les funérailles, plus inconvenantes qu'originales, du célibataire Jean Carrette, décédé à l'âge de 79 ans. Par testament, il avait stipulé que son cercueil serait de bois commun avec des planches non rabotées. Huit porteurs ayant une cocarde rouge au bras gauche, devaient le porter ensuite à sa dernière demeure. Son décès devait être annoncé au son du tambour par un garde. Les porteurs devaient recevoir chacun 5 francs. Un dîner de 25 couverts devait être servi chez Mme veuve Sénéchal, place d'Angres.

Des pains seront distribués aux indigents aujourd'hui. Les volontés du défunt ont été observées scrupuleusement. Pour un enterrement original, en voilà un!

LE CRIME D'UN FOU A WIMILLE. — Un individu, qui ne jouit plus de toutes ses facultés, nommé Lefebvre, a blessé à la tête d'un coup de serpe, son compagnon de travail, Léon Lucien. Le blessé, atteint grièvement, a dû être transporté à l'hôpital de Boulogne. L'assassin a d'abord pris la fuite à travers champs, puis il est venu se constituer prisonnier. On l'a interné à l'hospice de Boulogne.

SANATORIUM MARITIME DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL-OSTENDE. — Médecin-Docteur A. Delcroix, les mardi, jeudi et samedi à 11 heures et 2 heures. *Cure marine:* Scrofulose, anémie, rachitisme, asthme infantile, tumeurs blanches, abcès froids, luxations de la hanche, pieds-bots, déformations des membres, déviations de la colonne vertébrale, tortricolis. 51012d

BELGIQUE

LE GAGNANT DU GROS LOT

de la loterie de l'Exposition de Liège

Au bureau des Postes de Courtrai

Vendredi matin, à 10 heures 40, M. Seynaeve, chef du bureau des postes de Courtrai reçevait de Bruxelles un télégramme annonçant que la série 153.658, numéro 4, des billets de la loterie de l'exposition de Liège était sorti le matin même, au second tirage de la série B. Ce numéro, d'après les carnets à souches avait été distribué au bureau des postes de Courtrai. M. le directeur interrogea aussitôt ses commis pour savoir si quelqu'un d'eux se rappelait le nom de l'acheteur.

Le commis des postes, M. Vanwynsberghe, crut alors se souvenir que le billet en question devait être en possession des employés de la Banque Nationale de Courtrai. Il était d'autant plus fondé à le croire qu'un des employés de cet établissement lui avait, à plusieurs reprises, demandé un billet de loterie qu'il oubliait toujours d'apporter. Finalement M. Vanwynsberghe s'était muni des numéros de la série 153.650 et sur les cinq il avait vendu le numéro 2 à M. l'agent principal et le numéro 3 et 4 respectivement aux employés Brunin et Lacompte.

A la Banque Nationale

Le commis des postes courut aussitôt rue Saint-Georges porter la bonne nouvelle. L'émotion fut grande, on le conçoit. L'heureux gagnant n'était autre que M. Arthur Lacompte.

Après vérification des chiffres, ce dernier ne doutant plus de son heureuse chance, fut pris d'une émotion si intense qu'il pâlit à vue d'œil. Il dût même se rendre à la pharmacie Dubois, rue de Tournai, pour y prendre un cordial.

Lorsqu'il fut de retour à la Banque, M. de Directeur l'engagea à déposer entre ses mains le fameux billet qu'il enferma dans le coffre-fort, puis il lui donna congé pour la journée. Tout cela s'était passé en une demi-heure.

M. Lacompte télégraphia l'heureuse nouvelle à sa femme, Marie Vermote, qui habite près de la gare, à Meule-lez-Courtrai, avec sa mère et sa sœur.

A Heule-lez-Courtrai

A midi, toute la commune d'Heule était en émoi et à l'arrivée du train ramenant le gagnant, une affluence nombreuse et sympathique l'attendait à la station.

Les visites de félicitations durant le reste de la journée ont été nombreuses. Le beau-frère de M. Lacompte, M. Leclercq-Vermote, fabricant de corsets à Iseghem, prévenu par télégramme, est venu le féliciter.

Dans la soirée, un de nos collaborateurs est allé rendre visite à l'heureuse famille.

Mme Lacompte le reçut avec empressement et lui raconta ses impressions au reçu de la dépêche. D'abord, avec sa mère, elle crut à une fumisterie, mais bientôt il fallut se rendre à l'évidence.

Son mari lui avoua avoir déjà, lors de l'avant-dernier tirage, acheté pour 200 francs de billets.

Pour ce dernier tirage, il n'en possédait que deux. Mme Lacompte, qui depuis plusieurs années est atteinte de neurasthénie, espère que la joie va hâter sa guérison.

Les 90.000 francs qui nous reviennent, dit-elle, nous permettront de vivre un peu plus à l'aise. Nous avons du reste des habitudes bourgeoises. Mon père était artiste peintre. Il obtint le grand-prix de Rome. Voici le portrait de ma mère peint par lui, et, ce disant, la bonne dame fait admirer un grand tableau représentant debout, dans la fraîcheur de ses vingt ans, la belle-mère de M. Lacompte; celle-ci habite, nous l'avons dit, avec ses enfants. Malgré son grand âge, 75 ans, la bonne vieille paraît encore très verte et parle avec un plaisir évident de la chance qui favorise son beau-fils.

Quant à M. Lacompte, c'est un bel homme aux cheveux noirs et frisés, à la figure calme, et d'une tenue distinguée. Il est né à Iweveghem le 22 décembre 1873. Marié à Courtrai, le 6 février 1897, il est employé depuis dix ans à la Banque de cette ville. Il habite Heule depuis le 23 juillet 1902. M. et Mme Lacompte n'ont qu'une enfant, une petite fille âgée de six ans. M. Lacompte dit qu'il continuera à remplir ses fonctions à la Banque de Courtrai. Quant à ses autres occupations, en dehors de ses heures de bureau, comme celle de sous-secrétaire du Syndicat des voyageurs et employés de commerce, il se propose de les abandonner.

Maintenant que ma situation va me procurer une plus grande aisance, j'en profiterai, dit-il, pour consacrer à ma famille mes heures de loisir. Mes petits emplois subalternes, je les céderai aux camarades et j'aurai ainsi la satisfaction de leur rendre service.

Comme on le voit, M. Lacompte n'est pas un égoïste. A Heule il passe, du reste, pour un homme loyal et charitable. Un dernier détail. M. Lacompte fut relevé parmi les victimes de l'accident de chemin de fer survenu il y a deux ans en gare de Courtrai.

Il est très connu dans cette ville, et la nouvelle de sa bonne fortune, y a été joyeusement accueillie.

—×—

LES AUTRES GAGNANTS

Le lot de 15,000 francs, vendu à Fléron, a été gagné par un groupe d'ouvriers attachés au Charbonnage de Hornu à Beyne-Fléron; les veinards sont au nombre d'une quinzaine, la plupart mariés.

Le lot de 10,000 francs, vendu à Fléron également, est échu à M. Henri Léonard, facteur à la sous-perception des postes à Beyne.

LA TOMBOLA DE L'EXPOSITION DE LIÈGE. — Le quatrième tirage des billets de la deuxième émission (série B) a eu lieu vendredi, à neuf heures du matin, à l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Y prennent part, seuls, les billets des feuilles 100.000 à 199.950, billets rouges, numérotés imprimés en rouge. Voici les numéros gagnants:

Le lot de 100.000 francs est gagné par le numéro 153.658 — 4, auquel est échu: un collier diamantable, une aigue marine, une barrette, une paire de dormeuses et deux bagues, le tout en brillants.

Comme on le verra d'autre part, l'heureux gagnant du plus gros lot, est un employé de banque de Heule-lez-Courtrai.

Le lot de 15.000 francs est gagné par le n° 182.219 — 4. L'heureux possesseur obtient une voiture automobile à cinq places, de la force de 20 chevaux, avec dais, glace et rideaux.

Lot de 10.000 francs: deux bronzes de Jef Lambeaux dont le *Tueur d'aigles*, une garniture de cheminée style Empire, une garniture de cheminée style Louis XIV, deux vases en marbre de Skyros et un vide-poche en bronze, gagnés par le n° 175.550 — 4.

Lot de 5.000 francs: Mobilier de salon style Louis XVI et mobilier de salle à manger style Renaissance, comprenant respectivement 9 et 13 pièces, n° 191.551 — 4.

Lot de 5.000 francs: Une écharpe, un volant, un éventail et un mouchoir en dentelle point à l'aiguille; un col, une paire de manchettes et un mouchoir, en dentelle point flamand, gagné par le n° 113.178 — 3.

Lot de 5.000 fr.: Trousseau complet comprenant lingerie de corps, linserie de table et lingerie de ménage, 981 pièces, au n° 130.438 — 5.

A LA CHAMBRE. — Séance du 4 mars. — Présidence de M. Schollaert. — La séance est ouverte à 2 heures. La Chambre reprend la discussion du budget des chemins de fer, discussion qui devient de moins en moins intéressante.

LACS RÉVÉLEMENT DE LA PROSPÉRITÉ NATIONALE. — Quelques chiffres caractéristiques extraits du rapport de M. Levie sur le budget de la dette publique pour 1904:

En 1850, le commerce général de la Belgique n'était que de 854 millions de francs; le commerce spécial de 431 millions.

En 1890, le commerce général s'élève à 6.137 millions et le commerce spécial, à 3.100 millions.

En 1900, il entrait à Anvers 1.405 navires jaugeant 239.165 tonneaux.

En 1890, il entrait à Anvers 4.728 navires, jaugeant 4.505.277 tonneaux.

En 1900, il y avait 2.282 moteurs à vapeur, faisant ensemble moins de 60.000 chevaux et 3.300 chaudières à vapeur.

En 1900, 22.961 moteurs à vapeur, faisant ensemble 1.388.941 chevaux et 22.003 chaudières.

De 6.157 millions qu'il était en 1890, notre commerce général passe, en 1902, à 7 milliards 412 millions; notre commerce spécial, de 3 milliards 109 millions à 4 milliards 306 millions.

Le mouvement maritime du port d'Anvers: En 1890, à l'entrée, 4.505.277 tonneaux; en 1905, 9.073.621 tonneaux.

TÉLÉGRAPHIE SANS FIL. — Un arrêté royal autorise l'admission de la correspondance privée dans le service de la télégraphie sans fil entre le poste côtier de Nieuport et les paquebots belges de la ligne Ostende-Douvres. La taxe des télégrammes du public est fixé à 20 centimes par mot, avec un minimum de 2 francs par télégramme. Cette taxe est indépendante de celles qui sont applicables aux mêmes télégrammes à raison de la transmission sur les lignes télégraphiques ordinaires. Les correspondances privées seront admises à partir du 15 mars entre deux postes de télégraphie sans fil établis par l'Etat tant sur la côte que sur les paquebots faisant le service entre la Belgique et l'Angleterre.

LE PRIX DE ROME POUR LA PEINTURE. — Vendredi ont commencé, à Anvers, les opérations du concours de Rome pour la peinture. 89 candidats se sont fait inscrire pour l'épreuve préparatoire. Le résultat de l'épreuve définitive ne sera proclamé qu'au mois d'octobre.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU PARTI SOCIALISTE, réuni à la Maison du Peuple, a discuté longuement la question de la réglementation de la journée de travail. Il a décidé de porter la question à l'ordre du jour du Congrès de Pâques, et a chargé les députés du parti de mettre tout en œuvre pour donner aux propositions de MM. Hellepute et Bertrand sur cet objet, une prompte solution.

CHRONIQUE ÉLECTORALE. — *A Alost.* — Les socialistes de l'arrondissement d'Alost, réunis en congrès à Ninove, ont décidé de lutter avec liste complète aux élections législatives du 29 mai prochain.

A Turnhout. — L'Association libérale a proclamé candidat effectif M. Bergmans, sénateur sortant; suppléant, M. Gaston Lamol, de Malines.

UN MEURTRE a été commis mardi, dans un cabaret situé sur la limite des communes de Rymenam et de Boortmeerbeek. Des paysans se sont pris de querelle à propos d'une partie de cartes. Un d'eux a tiré son couteau et a tranché un de ses adversaires. L'état du blessé est désespéré. Le malheureux est marié et père de famille. Le meurtrier, un dangereux repris de justice, nommé Smeekens, est en fuite.

LES DRAMES DU BRACONNAGE. — *Assassinat d'un garde-chasse à Thombeek (Overysche).* — Une religieuse, garde-malade, qui se rendait, jeudi matin, à l'église de Thombeek, hameau de Overysche, se trouva tout à coup en présence d'un homme étendu au milieu du chemin, le visage contre terre, dans une grande flaque de sang. Un fusil gisait à ses côtés. Le malheureux était mort. Le cadavre fut reconnu pour être celui du garde-chasse Vander Linden, âgé de 42 ans, marié et père de famille. Le décès remontait à plusieurs heures. L'enquête a révélé que le garde avait été tué par un braconnier qu'il avait surpris. Un sieur Victor Sterckx, âgé de 22 ans, soupçonné d'être le meurtrier, a été arrêté par ordre du parquet de Bruxelles.

BRAINE-LE-COMTE

ACTE DE BANDITISME DANS UN TRAIN. — *Interrogatoire d'Alphonse Quinart.* — Le parquet de Bruxelles s'est rendu, vendredi matin, à l'hôpital Saint-Pierre, pour y entendre Alphonse Quinart, qui s'y trouve toujours en traitement. On se rappelle que cet individu est l'un des bandits qui, il y a quelques semaines, dévalisèrent le wagon de valeurs du train Bruxelles-Paris, non loin de l'entrée du tunnel de Braine-le-Comte. Le lendemain matin, on trouva Alphonse Quinart grièvement blessé, étendu sans connaissance dans le fossé du talus du chemin de fer. On le dirigea sur l'hôpital Saint-Pierre à Bruxelles, où les médecins qui le soignèrent déclarèrent son état fort grave. Trois jours après, les deux frères de Quinart étaient arrêtés. Depuis lors, ils se trouvent détenus à la prison de Nivelles. Depuis quelque temps, l'état du bandit blessé s'étant amélioré, les médecins permirent de l'interroger. Mais Quinart n'a rien révélé. Il sera incessamment transféré à la prison de Nivelles.

ANDERLECHT

SUICIDE D'UN GAMIN DE 14 ANS. — Un jeune garçon de 14 ans, Edouard D..., que son père avait abandonné, il y a dix ans, avec sa mère et deux autres enfants, vient de se tuer d'un coup de revolver. Le malheureux avait été effrayé par les menaces de son père, qui voulait à toute force, le faire habiter avec lui.

ANVERS

LA CRISE DE L'INDUSTRIE DIAMANTAIRE. — Hier soir, les ouvriers diamantaires se sont réunis en assemblée générale et ont décidé, suivant l'avis de M. le ministre du Travail, de demander la réunion du Conseil de l'industrie et du travail, M. Francotte refusant d'intervenir personnellement. En attendant, la journée de neuf heures sera introduite dès jeudi.

Les ouvriers ont prêté serment que, sans l'autorisation de la Ligue, ils ne céderont, ni sur la question des neuf heures, ni sur celle des apprentis.

GROBBENDONCK

UN INCENDIE a éclaté à Grobbendonck et y a détruit huit maisons. En quelques heures, tout était détruit; rien n'a été sauvé et soixante-dix personnes sont sans abri.

WILLIERS

UN DOMESTIQUE EVENTRÉ. — Chez M. Emile D..., cultivateur à Williers, un garçon de 20 ans, nommé Ernest Joly, né à Mussy-la-Ville, se trouvait dans l'écurie, en train de donner à manger à un jeune taureau, lorsque l'animal, très vicieux, lui envoya un terrible coup de tête et l'éventra. Une heure après, le fermier rentra et trouva le malheureux mort sous les pieds du taureau qui le piétinait encore.

TOURNAI

MAGISTRATURE. — Un arrêté royal du 1er mars proroge pour un nouveau terme de 3 ans, le mandat de M. Labis, en qualité de juge d'instruction, près le tribunal